

LES CAHIERS DE GERARD PHILIPPE

Semaine impaire

Du 24 au 28 septembre 2018

N° 4

Du côté du planning...

Lundi 24	14h 15h30 16h20 17h	Réunion de direction Réunion vie scolaire Négociation (préparation) du stage « tutorat » Conseil école-collège
Mardi 25	9h	Cellule de veille
Mercredi 26		
Jeudi 27	17h30	Conseil pédagogique
Vendredi 28		

Dates à retenir

- ✓ Mardi 2 octobre : Conseil d'administration (commission permanente le 1^{er} octobre)
- ✓ Vendredi 12 octobre : élection des représentants des parents au Conseil d'administration

Sortie scolaire

- ✓ Le 04/10 : Sortie des classes 4^{es}, 3^{es} et UPE2A au Centre Pompidou avec Mme Leu, Mme Laroussi, Mme Cabaret, Mme Leroux, Mme Piercon Jadbane

Pour information, la société ARM sera dans nos murs jusqu'aux vacances d'octobre pour changer le système de sécurité incendie, intrusion et des sonneries.

Les techniciens doivent passer des câbles dans tous les bâtiments, alors ne vous inquiétez pas de la présence de personnes étrangères au collège.

Ils doivent porter des badges « Entreprise extérieure »

Afin de sensibiliser les élèves de 3^{ème} à l'environnement économique et professionnel et de préparer efficacement leur orientation à l'issue du collège, une séquence d'observation obligatoire en milieu professionnel, est programmée **du lundi 17 au vendredi 21 décembre 2018 inclus**.

Les **stages en milieu professionnel** (entreprises, associations, administrations,...) sont un élément indispensable du projet pédagogique de chaque élève. Ils favorisent une meilleure orientation et préparent l'intégration de nos enfants dans le monde économique. Ils contribuent à aider les élèves à mesurer l'importance des savoirs scolaires et à comprendre que les règles de vie à l'école sont des règles de vie sociale.

A l'issue du stage, les élèves devront élaborer un **rapport** selon les directives données par le professeur principal. Ce travail sera évalué : notation du rapport (retour du rapport le 25 janvier 2019) et **oral de présentation** du stage (semaine avant les vacances de février). Un professeur de la classe sera chargé du suivi du stage dans l'entreprise.

Chaque élève de 3^{ème} a reçu par l'intermédiaire de son professeur principal trois conventions de stage. Celles-ci seront à lui retourner rapidement. La date limite de remise des conventions est fixée au retour des vacances de Toussaint (lundi 5 novembre 2018).

Le stage est obligatoire pour tous les élèves de 3^{ème}.

Le mardi 11 septembre les élèves et la communauté éducative se sont réunis pour participer à la première récolte de miel des 3 ruches du collège. Tout ceci avec notre apiculteur bénévole M. Vicogne qui nous accompagne dans toutes les étapes de notre projet.

Le mercredi après-midi suivant, ils ont été invité chez l'apiculteur pour participer à l'extraction du miel et à la mise en maturation.

Le miel du collège est désormais disponible !

